

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Séance du jeudi 9 novembre 2017

L'an deux mil dix sept, le jeudi 9 novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19h00 en séance publique ordinaire, à la mairie de la commune d'Aubigny-en-Plaine sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DINET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Claude DINET  
Mme Sylvie CLAIRET  
Mme Fanny BOUVERET – Mme Mireille MARCILLAT – M. Manuel FERNANDEZ –  
M. Sébastien MICHEA

**Absents excusés :** M. Frédéric PISSIS donne pouvoir à M. Manuel FERNANDEZ  
M. Patrice ANDRIEU donne pouvoir à M. Jean-Claude DINET

M. Sébastien MICHEA est désigné secrétaire de séance.

Assistait également Mme Maryline MOISSENET, secrétaire de mairie.

Date de convocation : 02/11/2017



Monsieur le Maire porte à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la réunion de conseil du jeudi 5 octobre 2017. Aucune observation n'est émise, le conseil municipal approuve ce procès-verbal à l'unanimité.

### **Avancement des dossiers de travaux avec intervention de l'architecte :**

En présence de l'économiste de la construction, Mme Bernadette MASSON de l'entreprise S.E.E.M. et de M. Christophe BUSSIERE représentant l'entreprise d'étude FEBUS, l'architecte Mme Leslie DAVID énonce les travaux prévus pour chaque projet. Quelques modifications sont à ajouter sur chacun des projets en accord avec le conseil municipal. Le dossier de consultation des entreprises sera établi et fourni au secrétariat sous quinzaine afin de lancer l'appel d'offre. Le début des travaux est envisagé fin février 2018. Le conseil approuve.

### **Opération d'aménagement foncier agricole et forestier :**

Le Maire rappelle qu'une enquête publique portant sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier d'Aubigny-en-Plaine avec extension sur les communes de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny s'est déroulée du 15 mars au 18 avril 2017. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur ainsi que l'avis de la Commission Communale d'aménagement foncier étant connus (procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2017), le Maire sollicite le conseil municipal pour émettre un avis sur cette opération d'aménagement foncier.

Le conseil municipal, par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 votes nuls, émet un AVIS FAVORABLE sur cette opération d'aménagement foncier.

### **ONF : destination des coupes 2018 rectification parcelle 33 :**

Au vu du nombre d'affouagistes venus s'inscrire avant la date butoir et du nombre de lots prévus (une trentaine), le conseil municipal décide de revenir sur sa décision prise lors de la réunion du 05/10/2017. Il approuve l'exploitation de la parcelle 33 en complément des parcelles 17 et 27 et annule et remplace la délibération n° 036-10-2017.

### **Questions diverses :**

- Ralentisseurs Impasse du Jardin des Meix : M. Le Maire expose qu'il a reçu 4 réponses sur 8 de la part des riverains de l'Impasse du Jardin des Meix. Au vu des résultats négatifs, le conseil municipal décide de ne pas installer les coussins berlinois. Toutefois, des remarques ont été émises concernant les enfants de l'impasse qui considèrent la route comme un terrain de jeux et surgissent à tout moment d'un trou formé dans la haie située le long de l'impasse. Le conseil municipal décide d'obstruer ce trou formé dans la haie afin d'empêcher les enfants de passer et surgir sur la route subitement. Un courrier de rappel à la civilité et à la protection de leurs enfants sera adressé aux riverains.

- Compte-rendu vérification des points d'eau incendie 2017 : Manuel FERNANDEZ indique qu'il n'y a pas de changement par rapport à l'année 2016.
- PACS : le Maire informe que le premier pacte civil de solidarité a été enregistré en mairie le 6 novembre 2017.
- Travaux d'assainissement : Le Maire informe que les travaux d'assainissement non collectif salle des fêtes - futur logement communal et mairie - école ont été réalisés par l'entreprise MIROT et sont terminés.
- Agent recenseur : Le Maire indique que M. Hippolyte GONIN a posé sa candidature pour le poste d'agent recenseur. Il sera nommé à ce poste par arrêté. Il sera chargé de se rendre chez les habitants afin de déposer et/ou récupérer les documents à compléter, et les informer que le recensement 2018 pourra être effectué par le biais d'internet (sur recommandation des services de l'INSEE).
- Travaux d'entretien communaux : Suite au départ en retraite de l'agent d'entretien en janvier 2018, il a été évoqué lors de la dernière réunion que les travaux d'entretien communaux pourraient être effectués par les agents de la commune de Brazey-en-Plaine, sous réserve d'en connaître le coût pour Aubigny. Une réunion a eu lieu entre élus de Brazey et d'Aubigny afin de déterminer les travaux à réaliser ; le coût serait d'environ 20 €/heure en estimant une charge de travail d'environ 600-650 heures/an, à cela il conviendra d'ajouter une quote-part d'amortissement du matériel utilisé. Une proposition de convention doit être adressée par la commune de Brazey.  
Les principaux travaux concernant des travaux d'entretien des espaces verts (tontes, tailles diverses, élagage...), Sébastien MICHEA suggère tout de même qu'une demande de tarif soit demandée à M. Franck BOUILLOT de la SARL L'CANTOCHE pour l'entretien de tous les espaces verts de la commune.
- PCAET : Le Maire informe que dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la communauté de communes Rives de Saône doit réaliser pour le 31/12/2018 un Plan Climat Air Energie Territorial. Pour ce faire, les élus membres de la communauté de communes sont sollicités pour participer à ce projet dont les objectifs nationaux sont :
  - La réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à 1990
  - La réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
  - 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.
- Conseil d'école : Manuel FERNANDEZ émet un bref compte-rendu du conseil d'école du 07/11/2017. Il indique qu'élus, corps enseignant et représentants des parents d'élèves sont tous d'accord pour revenir à la semaine des 4 jours à la rentrée 2018. Les nouveaux horaires sont évoqués. M. BON du Conseil Régional sera informé des nouveaux horaires pour le transport scolaire.  
Par ailleurs, M. FERNANDEZ indique que les directrices sollicitent les communes de Bessey et Aubigny pour une subvention. Un voyage de classe transplantée est prévu en 2018. Le conseil municipal d'Aubigny étudiera à nouveau cette demande lors du vote du budget 2018.
- Cérémonie du 11 novembre 2017 : le Maire informe le conseil municipal du programme prévu par l'UNC à savoir 9h00 au monument aux morts d'Esbarres, puis 10h30 au monument aux mort d'Aubigny-en-Plaine, puis 11h15 à Magny-les-Aubigny avec un vin d'honneur offert par la municipalité d'Aubigny.
- Vente parcelles AB 7-8-9 : Manuel FERNANDEZ présente un croquis des parcelles précitées situées près de l'impasse du Jardin des Meix et propose, dans le but de leur vente, une division pour la construction de 2 nouvelles habitations. La commune conserverait toutefois la partie située près du terrain de sport. Le conseil approuve l'idée mais suggère de conserver ces biens pour l'instant ; la vente pourra être effectuée en cas de nécessité budgétaire.
- Limitation de vitesse rue Principale : Le Maire indique que les gendarmes se trouvaient récemment près de la salle des fêtes pour un contrôle de vitesse. Il rappelle alors qu'il existe une zone 30 qui avait été mise en place lors de l'installation des coussins berlinois en 2014. Il sollicite le conseil pour le maintien de cette zone 30 alors que les ralentisseurs ont été enlevés.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité de maintenir cette zone 30 à proximité de l'école mais les panneaux devront être remis en place correctement. Le Maire établira un arrêté qui sera transmis pour exécution à la gendarmerie de Saint-Jean-de-Losne.

- Repas des aînés 2017 : Le Maire indique que le repas des aînés du 19/11/17 aura lieu au Cabaret l'Escapade à Aiserey, la salle des fêtes étant en attente de travaux. 48 convives y sont attendus à partir de 12h30.

La séance est levée à 21h35.

A Aubigny-en-Plaine, le 16 novembre 2017

Les conseillers municipaux :

LE MAIRE,  
Jean-Claude DINET